

Le Montguichet : 140 hectares de nature à préserver dans l'est francilien

Le Montguichet est un ensemble boisé de plus de 140ha, situé sur les communes de Gagny, Chelles et Montfermeil, sur lequel s'étend une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique.

A Gagny, dans la "carrière Saint Pierre", 47ha, et côté Chelles dans les 90ha de la "côte du Beauzet", on dénombre plus de 250 espèces dont certaines sont rares et ou protégées. Sur cet espace, on trouve plusieurs types de végétation : des champs de céréales, avec des plantes comme la Falcaire, le Persil des moissons ou encore le Muscari à toupet ; des prairies sèches naturelles, avec de nombreuses espèces remarquables ou rares en Ile de France ; des boisements et lisières calcaires avec des espèces telles que l'Ophioglosse, l'Ophrys Mouche, l'Alisier de Fontainebleau ; des friches arides propices aux insectes et à la richesse ornithologique avec la Mante religieuse, le Hibou moyen duc, l'Epervier d'Europe, le Conocéphale gracieux.

Le tout forme un ensemble cohérent d'une grande valeur écologique que les associations ont permis de sauvegarder : les Amis Naturalistes des Côteaux d'Avron et Gagny Environnement ont obtenu l'annulation d'un remblaiement défigurant le site et du défrichement de plus de 4ha, puis l'annulation du Plan Local d'urbanisme de Gagny. La "côte du Beauzet" à Chelles a été inscrite au Périmètre Régional d'Interven-

tion Foncière par l'Agence des Espaces Verts et classée en Espace Naturel Sensible par le département. La zone située sur la commune de Montfermeil est un Espace Boisé Classé. La partie gabinienne est répertoriée en zone de loisirs dans la proposition de Schéma Directeur de la Région Ile-de-France.

Des menaces

Les menaces pèsent toujours sur ce site. Côté Gagny, la ZNIEFF est sous le coup de l'urbanisation prévue au Plan d'Occupation des Sols. Mais l'obstacle majeur à la sauvegarde du massif est dû à sa situation géographique sur deux départements, (Seine Saint Denis, Seine et Marne), trois communes et tient également à la multiplicité des propriétaires.

Un projet

L'ANCA a sollicité la fondation Placoplatre et a proposé un projet de gestion, de préservation et de valorisation des milieux naturels qui consiste à entretenir les milieux ouverts et empêcher la disparition d'espèces rares et ou protégées au niveau régional et national. Puis favoriser l'agriculture biologique et patrimoniale avec vignoble, vergers et culture céréalière.



gestion,
préservation,
valorisation

Un espoir

Cette opération exemplaire, si elle était approuvée par la Fondation Placoplatre, pourrait ensuite se poursuivre sur les terrains situés à Gagny. Une politique cohérente et volontariste du département et de la région, portant engagement et financement, classant cette zone en Espace Naturel Sensible et en Périmètre Régional d'Intervention Foncière, devrait faire évoluer la situation. Ce serait un non sens écologique de ne pas assurer la sauvegarde du massif en Seine Saint Denis alors que le projet de réserve naturelle avance en Seine et Marne.

Association des amis
naturalistes des côteaux d'Avron
(ANCA)

<http://association.anca.free.fr>

association.anca@free.fr

01 43 09 19 69

Gagny Environnement

<http://gagny-environnement.org>

assoc@gagny-environnement.org

01 43 81 49 20

